may be of the significant	The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.									L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.										
	Coloured covers/ Couverture de couleur								Coloured pages/ Pages de couleur											
	Covers damaged/ Couverture endommagée								Pages damaged/ Pages endommagées											
	Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée									Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées										
	Cover title missing/ Le titre de couverture manque										Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées									
	Coloured maps Cartes géograpi				Pages detached/ Pages détachées															
	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)									Showthrough/ Transparence										
	Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur									Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression										
$\sqrt{}$	Bound with other material/ Relië avec d'autres documents								Continuous pagination/ Pagination continue											
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la								Includes index(es)/ Comprend un (des) index											
	distorsion le long de la marge întérieure								Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:											
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/									Title page of issue/ Page de titre de la livraison										
	Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont								Caption of issue/ Titre de départ de la livraison											
pas été filmées.									Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison											
Additional comments:/																				
	Commentaires :																			
This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.																				
10X		14X			18X				22X	,			26×			30 X				
								i					1							
	12X		16X				20X		. جنسان ،		24X				28X			32X		

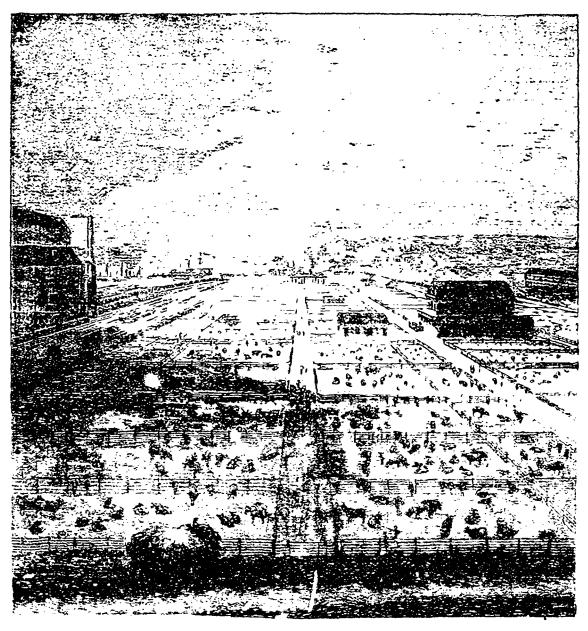
LE JOURNAL D'AGRICULTURE

ORGANE OFFICIEL DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Vol 1

MONTREAL, NOVEMBRE 1877

No. 5



UN MARCHÉ D'ANIMAUX A NEW YORK.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE

Organe officiel du Conscil d'Agriculture de la Province da Québeo

Rédacteur en chef: - - E. A. BARNARD

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Recevront gratuitement Le Journal d'Agriculture, les membres des sociétés d'agriculture qui ont souscrit pour l'année courante, avant le 1er Juillet

Les personnes qui désirent s'abonner peuvent le faire, moyennant une piastre par année, payable d'avance, en s'adressant à Geo. E. Desbarats, à son bureau, ancien bureau de poste, ou à 222, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour les annonces, s'adresser également à G. E. Desbarats, Montréal.

DIRECTION.

Ce journal est sous la direction du sous-comité du C'.seit d'Agriculture. La partie officielle du Journal d'Agriculture ne contiendra que les documents officiels, publics sous la responsabilite du Conseil. La nédaction n'est responsable que des articles, non signés, qui paraîtront dans la partie non-officielle du journal.

MONTREAL, NOVEMBRE 1877.

PARTIE OFFICIELLE.

Liste des Prix accordés à l'Exposition Provinciale

(mi a eu lieu en la Cité de Québte le 17 Septembre dernier.

DÉPARTEMENT AGRICOLE.

lere. CLASSE-CHEVALL PUR SANG ANGLAIS.

Etalons de 3 ans et au-dessus.

ler prix, \$250). Andrew C. Stuart, Québec: 2nd 1500, Joseph Hickson, Montreat, 3me 1000, Ferdinand Chalifour, Heauport; 4me, Mention Honorable, William Salmon, Montréal.

Jument poulinière et son poulain.

ler prix, \$2500, Joseph Hickson, Montreal; 2nd 15.00, Andrew C. Stuart, Quebec.

Meilleur Etalon Coaching.

ler prix \$20.0°, Auguste Casgrain, Rivière Quelle; 2nd 15.00. Pierre Lachance, Laprairie; 3me 10.00, Antoine Gagnon, St. Rémi; 4me Mention Honorable, J. A. Hamel, St. Hyacinthe,

Clydes pur sang.-Etalon de 3 ans et plus.

ler prix \$57.00 John L. Gibb, Compton, 2nd 15.00, Thomas Brown, St. Laurent, 3mo 10.00, Louis C. Brossard, Laprairie,

Pouliche de 2 ans.

ler prix, \$1200, Thomas Irving, MontrCal, 2nd 8.00, Thomas Irving, MontrCal.

Etulons percherons, pure race.

ler prix, \$25.00, Louis Dezy, Berthler en haut; 2nd 15.00, Chs. J. Powell, Arthabaskaville.

Etalons pesant 1300 lbs. et plus.

ler prix, \$20.00, Antoine Gagnon, St. Rémi; 2nd 12.00, Léon Houte, St. Rémi; 3me 8.00, H. Brodie, Montréal; 4me Mention Honorable, Hubert Bousquet, Longuell.

Etalons pesant moins de 1300 lbs.

ler prix, \$20.00, Benjamin Bernard, Longue Pointe; 2me 12.00, Not Laberge, Chateauguny; 3me 8a0, Pascal Gagnon. Côte St. Michel.

Etalon de 3 ans de race croisée quelconque.

ler prix \$12.00, Louis Trudeau, St. Michel Archange; 2nd 80°, Vital Ccupal, St. Michel; 4me Mention Honorable, James Henderson, Petite Côte.

Poulin de 2 ans de race croisée quelconque.

ler prix \$10,00, F. N. Giroux, Charlesbourg; 2nd 6,00, Georges Broomer, Québec.

Poulin de 1 an de race croisée quelconque.

ler prix, \$5.00, Louis Durand, St. Ambroise; 2nd 5.00, Michel Walsh, Beaumont.

Jument poulinière de 1300 lbs. et plus avec son poulin.

ler prix, \$12.00, Louis Brosseau, St. Hubert; 2nd 8.00, James Herrierson, Petite Côte: 3me 4.00, Michel Walsh, Beaumont.

Jument poulinière moins de 1300 lbs avec son poulin.

ler prix, \$12.00, James Henderson, Petite Côte; 2nd 8.00, Cyprien Dionne, Rivière Quelle; 3me 4.00. Pierre Cantin, fils, St. David.

Poliche de 3 ans de race croisée quelconque.

ler prix \$12.00, Charles Jobin, Ancienne Lorette; 2nd 8.00, Pascal Gagnon, Côte St. Michel; 3me 4.00, Pierre Cantin, fils, St Pavid; 4me Mention Honorable, George Brocmer, Québec.

Pouliche de 2 ans de race croisée quelconque.

ler prix, \$10.9°, Médoro Desmarais, St. Liboire; 2nd 6.00, Th. Irving, Montreal; 3me 4.00, Jos Sleet, Québec; 4me Mention Honorable, Patrick Brown, Lac Beauport.

Pouliche de 1 an de race croisée quelconque.

ler prix, \$8.00, James Henderson, Petite Côte, 2nd 5.00, Pierre Cantin, St. David.

Paire de Chevaux de trait.

ler prix, \$12.00, Lieut.-Col. B. Strange, Québec; 2nd 8.00, Mich. Walsh, Beaumont; 3mo 4.00, Andrew Stuart, Quebec.

Paire de chevaux de caros e appareillés et harnachés.

ler prix \$8.00, M. Swift, Québec; 2nd 6.00, Philippe Huot Québec.

Chevaux de selle.

ler prix \$8.00, C. E. Levy, Québec; 2nd &00, R. Dobell, Québec; 3ma 4.00, Cap. C. Short, Québec; 4me Mention Honorable. Fulgence Prefontaine, St. Fulgence.

lhevaux de chasse.

ler Prix, \$12.00, Jos. Hickson, Montréal; 2nd 8.00, Charles Temple, Québec, 3me 4.00, C. H. Lacroix, Montréal; 4me Men-tion Honorable, R. S. Tozer, Québec.

Poncy Chetland Etalons.

ler prix \$100, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 3.00 Joseph Hickson, Montréal.

Poncy Shelland Jumeni.

ler prix \$5.00, J. C. McGrevey, Quebec; 2nd 3.00, Joseph Hickson, Montreal.

2nd. CLASSE.—Espèce Bovine.

Durhams.

ler prix, Males de 3 ans et au-dessus, \$5.00, Alex. Miller, Ste. Thérèse, 2 and 15.00, John L. Gibb, 4 ampton. Males de 2 ans, 15.00, Joseph Hickson, Montréal. Mâle de 1 an, 12.00, Joseph Hickson, Montréal. Femeiles de 3 ans et au-dessus, 15.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 10.00, John L. Gibb, Compton; 3 ans 6 30, John L. Gibb, Compton. Femeiles de 2 ans 12.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 10.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 10.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 5.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 5.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 5.00, Joseph Hickson, Montréal.

Ayrshires.

Ayrshires.

ler prix Males da 3 ans et au-dessus \$25.00, G. R. Muir, Jacques Cartier; 2nd 15.00, Thomas Irving, Montreal; 3me 10.00, William Rodden, Plantagenet. Males de 2 ans, 15 00, John L. Gibb, Compton; 2nd 10.00, William Rodden, Plantagenet; 3me 5.00, Thos. Brown, St. Laurent. Males de 1 an 12 00, William Rodde Plantagenet; 2nd 48 00, William Rodden, Plantagenet; 3me 4. Jean Bie Dagennis, Ste Rose: ler prix, Males de l'année 8.00, John I. Gibb, Compton; 2nd 4.00, Ecole Ste. Anne, Lapocatière; 3me 20, Thos Irving, nontreal. ler prix Femelles de 3 ans et audessus, 15.00, John L Gibb, Compton; 2nd 10.00, Thomas Irving, Montréal; 3me 5.00, John L Gibb, Compton. ler prix Femelles de 2 aus, 1200, Thos Irving, Montréal; 2nd 8.00, William Rodden Plantagenet; 3me 4.00, John L Gibb, Compton. ler prix Femelles de un an, 8.00, William Rodden, Plantagenet; 2nd 6.00, John L Gibb, Compton; 3me 3.00, Thos. Irving, Montréal. ler prix, Femelles de Pannée, 6.00, P G Charlebols, St. Vincent de Pant; 2nd 4.00, Louis Durand, St. Ambrolse; 3me 2.00, William Rodden, Plantagenet. Rodden, Plantagenet.

Herefords.

ler prix Males de 3 ans et au-dessus \$20.00, Joseph Hickson, Montreal.

Galloways.

ler prix Femelles de 3 ans et au-dessus \$12.00, Joseph Hickson, Montréal; ler prix Femelles de 2 ans 8.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 5.00, Joseph Hickson, Montréal. ler prix Femelles de 1 an 6.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 4.00, Joseph Hickson, Montréal.

Vaches canadiennes.

Dans la classe des vaches canadiennes il faudra faire preuve que ces vaches descendent directement des premières vaches importées de France dans ce pays, et que, de temps immémo-rial, il n'y a pas eu de croisements. Le jury pourra exiger une déclaration écrite à l'appui de ces faits.

ler prix Femelles de 3 ans \$12.00, Charles Jobin, Québec; 2nd 8.00, Lou , Durand, St. Ambrolse; 3me 4.60, William Meck, Québec; Femelles de 2 ans, 1er 8.00, William Meck, Québec.

Races croisées diverses.

ler prix Femelles de 3 ans et au-dessus \$1200. W. Conibear, Lower Lachine; 2nd 8.00, William Tregett, Bergerville; 3mo 4.00, George Johnston, Québec. 1er prix Femelles de 2 ans 8.00, William Conibear, Lower Lachine; 2nd 5.00 Josoph Hickson, Montréal; 3me 3.00 J. L. Falurdeau, Québec. 1er prix Femelles de 1 an 6.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 4.00, J. L. Falurdeau, Québec; 3me 2.00, William Conibear, Lower Lachine.

Bouf gras.

ler prix Bouf gras \$1200, Tozer & Co., Québec ; 2ud 8.00, R. S. Tozer, Québec ; 3me i.00, Tozer & Cle., Québec ; 1er prix Vaches grasses 1200, Tozer & Cle., Québec ; 2nd 8.00, Joseph Hickson, Montréal.

Paire de baufe de travail.

ler prix Paire de bœuss de travail \$20.00, John L. Gibb Compton; 2nd 10.00, John L. Gibb. Compton; 3me 8.00, Tozer & Cic., Québec; 4me 4.00. Tozer & Cic., Québec.

3ème Classe.—Espèce Ovine.

Leicesters.

ler prix Mâles de 2 ans et au-dessus \$1200, James Cowan. Allan's Corners; 2nd 800, Joseph Gadbols, Terrebonne: 3me 4.00, R. S. Tozer, Québec; 1er prix Mâles de 1 an 12.00, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 800, Charles Daunais, Terrebonne; 3me 4.00, udger Ouellette, Terrebonne. 1er prix Mâles de l'année 8.00, Thomas Brown, St. Laurent; 2nd 4.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 2.00, Louis Brosseau, St. Hubert. 1er prix Femelles de 2 ans et au-dessus 12.00, Charles Daunais, Terrebonne; 2nd 8.00, James 1 owan, Allan's Corners; 3me 4.00 William Conibear, Lower Lachine. 1er prix Femelles de 1 an, 1200, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 8.00, J. R. Dagenais, Ste. Rose; 3me 4.00, Joseph Cadbols, Terrebonne. 1er prix Femelles de l'année, 800, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 4.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 2.00, Charles Daunais, Terrebonne.

Costworlds.

ler prix, Males de 2 ans et au-dessus, Francis Dion, \$2.00, Ste. Thierese; 2nd &00, Jean-Bapt. Dagenais, Ste. Rose; 3me 4.00, Artchez Mousseau, Berthier en haut. Males de l'année, &00, François Dion, Ste. Thérèse; Femelles de 1 an, 1200, Artchez Mousseau, Berthier en haut. Femelles de l'année, &00, François Dion, Ste. Thérèse; 2nd 4.00, Atchez Mousseau, Berthier en haut; 3me 2.00, Etienne Poulin, Ste. Marie Monnoir.

Races diverses à laine lonque.

ler prix, Males do 2 ans et au-dessus, \$1200, Louis Brosseau, St. Hubert, 2nd 8.00, François Diou, Ste. Thérèse; 3me 400, Jules Sauriol, St. Martin. Males de l'an, 1200, Jean Bapt. Dagenais, Ste. Rose; 2nd 8.00, François Dion, Ste. Thérèse; 3me 4.00, Ludger Ouellette, Terrebonne. Males de l'année, 800, Joseph Gadbois, Terrebonne; 2nd 4.00, François Dion, Ste. Thérèse,; 3me 200, Joseph Gadbols, Terrebonne. Femelles de

2 ans et au-dessus, 1200, Louta Brosseau, St. Hubert; 2nd 8.00, Jean-Bapt. Dagenals, Ste. Rose; 3me 4.00, James Cowan, Allans Corners; Femelles de 1 an, 1200, Artchez Mousseau, Berthier; 2nd 8.00, James Cowan, Allans Corners; 3me 4.00, Louis Brosseau, St. Hubert. Femelles de l'année, 4.00 François Dion, Ste. Thérèse; 2nd 4.00, Louis Brosseau, St. Hubert; 3me 2.00, Jean-Bapt. Dagenals, Ste. Rose.

South Downs.

ler prix, Mâles de 2 ans et au-dessus, \$12.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd £.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me i.00, H. D. Moore, Moore's Station: 1.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 1.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 4.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station. ler prix, Femelles de l'année, 8.00, H. D. Moore, Moore's Station. ler prix, Femelles de l'année, 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 4.00, H. D. Moore, Moore's Station.

Moutons gras de toutes espèces.

ler prix, Couple de moutons gras, \$10.00 James Cowan, Allans Corners; 2nd 6.00, James Cowan, Allaus Corners; 3mo 2.00, James Cowan, Allaus Corners, 1er prix, Couple de brebisgrasse, 10.00, William Contbear; 2nd 6.00, James Cowan, Allaus Corners; 3me 3.00, Fidèle Perrault, L'Assomption.

4ème classe.—espèces porcines.

Yorkshires et autres grandes races.

ler prix, Mâles de 1 an et au-dessus, \$12.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 8.00, A. Stuart, Québec; 3me 4.00, Michael Walsh, Beaumont; ler prix, Mâles au-dessous d'un an, Thos. Irving, Montréal; 2nd 8.00, A. Stuart, Québec. ler prix, Femelles de 1 an et au-dessus, 200, Archiez Mousseau, Berthier; 2nd 8.00, A. Stuart, Québec; 3me 4.00, A. Stuart, Québec. ler prix, Femelles au-dessous d'un an, 8.00, A. Stuart, Québec.

Suffolks et autres petites races pures.

ler prix, Males de l'an etau-dessus, \$12.00, Tozer & Co., Québec. ler prix, Males au-dessous d'un an, 5,00, Ladgor Ouellette, Terrebone; 2nd 6.00, Edouard Kenry, St. Vincent de Paul; 3mo 3.00, Jacques Lefòvre, Charlesbourg. 1er prix, Femelles de l'an et au-dessus, 12.00, Daniel Berouard, Québec; 2nd 8.00, Charles Paradis, Ancienne Lorette; 3me 4.00, Bernabé Parent, Charlés-bourg. 1er prix, Femelles au-dessous d'un an, 8.00, Thomas Irving, Montréal; 2nd 6.00, Elzéar Talbot, St. Pierre du Sud; 3mo 3.00, Charles Paradis, Ancienne Lorette.

Berkshires.

ler prix, Males de 1 an et au-dessus, \$1200, Atchez Mousseau, Berthier; 2nd 8.00, P. G. Charlebols, St. Vincent de l'aul; 1er prix, Males au-dessous de 1 an, 8.00, Fld. le Perrault, L'Assomption; 2nd 6.00, Atchez Mousseau, Berthier; 3me 3.00 W. Rodden,

5ème classe.—Gallinaces.

ler prix, Meilleur couple de Dorkins gris foncé, \$4.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 200, Thomas Irving, Montr al. 1er prix, ellleur couple de Dorkins gris argenté, 4.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 200, Thomas Irving, Montréal. 1er prix, Meilleur couple d'Espagnols noirs, 4.00, John Johnston, Québec; 2nd 200, E. W. Costen, Montréal; Extra, Edward Carbray Sillery. 2nd prix, Meilleur couple de Brahmas, couleur foncée, 200, Joseph Hlekson, Montréal. Prix extra, Meilleur couple de Brahmas, couleur fégère, William Wall. 1er prix, Meilleur couple de Cochin-Chinois peau de buffie. 4.00, Edward, Carbray, Sillery; 2nd 200, Joseph Hlekson, Montréal. 2nd prix, Meilleur de Cochin-Chinois beau de buffie. 4.00, Edward, Carbray, Sillery; 2nd 200, Joseph Hlekson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Hamburgs, Joseph Hikson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Hamburgs, Joseph Hikson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Houdans, 4.00, Edward Carbray, Sillery; 2nd 200, Edward Carbray, Meilleur couple de Games, 4.00, Alex Fraser, Québec; 2nd 200, Joseph Hikson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Bantams noirs, 400, Joseph Hikson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Bantams blancs, 4.00, Thos. Gale, Québec; 2nd 200, John L. Glbb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de canards de Rouen, 4.00, Thos. Gate, Québec; 2nd 200, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix Meilleur couple de canards de Moscovie, 4.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Ochan, 4.00, Thos. Gate, Québec; 2nd 200, John L. Glbb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de Ochan de Ochine, 4.00, John L. Glbb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de Ochan de Ochine, 4.00, John L. Glbb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de Dindes sauvages, 400, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 2.00, John L. Glbb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de Dindes sauvages, 400, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 2.04, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple d

too, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 2.00, H. D. Moore, Moore's Station. Ter prix, Meilleur couple de Dindes noirs ou bruns, 4.00, R. S. Tozer, Québec; nd 2.00, H. D. Moore, Moore's Station. Ler prix, Metheur couple de dindes blancs, 1.00, John Hunt, St. columban; 2nd 2.00, Joseph Hickson, Montréal. Ter prix, Meilleur couple de Pintardes, 4.00, James West, Québec; 2nd 2.00, James Geffrey, Petifs Côte, Ter prix, Meilleure couple de Paons, 1.00, Edward Carbray, Sillery. Ter prix, Meilleure collection de Voltailes, 1020, E. Carbray, Québec. Ter prix, Meilleure collection de Pigeons, 8.00, Edward Harpemade, Québec, 3me 1.00, Edward Carbray, Sillery.

Geme classe.—Produits agricoles.

Grains, Graines, etc.

Geme Classe.—produits agricoles.

Grains, Graines, etc.

ler prix, Bl6 blane d'automne 4 minots, \$6.00, Fldèle Perrault, L'Assomption; 2nd 4.00, Roch Slimard, L'Assomption. 1er prix, Bl6 foux d'automne, 4 minots, 600, Fl èle Perrault, L'Assomption, 2nd 1.00, Roch Slimard, L'Assomption. 1er prix, Bl6 blane du printenps, 4 minots, 600, Anselme LeBlane, 81, Auselme; 2nd 1.00, Ovide Marion, 81, Jacques; 3me 20, F. X. Giroux, Charlesbourg.

ler prix Bl6 roux du printenps, 4 minots 600, Ovide Marion, 81, Jacques; 2nd 1.00, d. L. Falardenu, Québec; 3me 200, Andrew West, 8tc. Foye, 1er prix Orge à deux rangs, 4 minots, 600, J. I. Falardenu, Québec; 3me 200, Andrew West, 8tc. Foye, 1er prix Orge à deux rangs, 4 minots, 600, Jules Saurio, 81, Martin; 2nd 400, Danlei Martin; 3nd 200, Thomas Irvin, Montréal, 1er prix Orge à six rangs, 4 minots, 600, Jules Saurio, 81, Martin; 2nd 400, Danlei Martin; 3nd 200, Joseph Hiles-on, Montréal, 1er prix Peter 4 minots 600, Florida Petrand Letterie, 1914,

7ème Classe.—Récolttes Racines.

ler prix Patates Garnet Chills, rouges, 11 minot \$3.00, Archibald West, Ste. Foy; 2nd 200, Barnabé Parent, Charlesbourg; 3me 1.09, William Lee, Québec. 1 r prix Patates Garnet Chills blanchés, 14 minot, 3.00, George Trussell, Québec; 2nd 2.00 Archibal 4 West, Ste. Foye; 3me 1.00, James Williamson, Québec, 1er prix Patates Early Goderleh, 14 minot, 809, Fulgence Préfontaine, St. Fulgence; 2nd 2.00, Edouard Lachapelle, St. Paul Permite; 3me 1.09, Ulric Lachapelle, St. Paul Permite, 1er prix Patates Early Rose, 14 minot, 300, Michel Raymond, Longue Pointe; 2nd, 200, Edouard Ferland, Lanoraie; 3me Ulric Lacha elle, \$1 paul Permite, 1er prix Patates variétés diverses, 14 minot 300, Fulgence Prefontaine, St. Fulgence; 2nd 2.00 William Lee, Québec; 3me 1.00, William Evans Montréal, 1er prix Patates Collection 3.00, William Evans, Montréal; 2nd 2.00 William Lee, Québec; 3me 1.00, George Trussell, Québec. 1er

prix Navets de Suède (18) 3.00, Charles Paradis, Charlesbourg; 2nd 2.00, William Lee, Québee; 3me 1.00, William Evans, Montréal. 1er prix Navets (Hobe blanc (18) 3.00, Andrew Stunt, Québec; 2nd 2.00, Tozer & Che, Québec; 3me 1.00, James West, St. Laurent. 1er prix Navets Jaumes a'Aberdeen (18) 3.00, Andrew Stunt, Québec; 2nd 2.00, Tozer & Che, Québec; 3me 1.00, James West, St. Sauveur, 1er prix Carottes rouges (20) 3.00, Andrew Stunt, Québec; 2nd 2.00, Fidelie Perrault, L'Assomption; 3me 1.00, Roch Simard, L'Assomption. 1er prix, a rottes banches (20) 3.00, *cole e'Agriculture de L'Assomption; 2nd 200, John *rodle, Côte St. Luc, 3me 1.00, Will. Evans, Asomréal. 1er prix, Betternves rouges longues (18), \$3.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 2.00, John L. Glibb, Compton; 3me 1.00, William Evans, Montréal. 1er prix, Betternves rouges longues (18), \$3.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 2.00, John L. Glibb, Compton; 3me 1.00, William Evans, Montréal. 1er prix, Betternves jaunes longues (18), Thos. Irving Montréal 1er prix, Betternves jaunes Globe (18), *00, Thos. Irving Montréal; 2nd 2.00, William Conibear, Lower Lachine; 3me 1.00, William Evans, Montréal. 1er prix, Kohl-Rabl (18), *3.00, John L. Brodle, Côte St. Luc; 2nd 2.00, Thos. Irving, Montréal; 1er prix, Kohl-Rabl (18), *3.00, John L. Brodle, Côte St. Luc; 2nd 2.00, Thos. Irving, Montréal; 3me 1.00, Ecolod 'agriculture, Pasfomption. 1er prix, Betternves a sucre 1-9, 6.00, Ovide Marion, 8t. Jacques; 2nd 4.00, William Rodden, Plantagenet, 3me 2.09, Etienne Parent, Charlesbourg, 1er prix, Tabae en feuilles (2) libs., Edonard Langlois, Québec; 2nd 3.00, Edonard Ferland, Lanoraic; 3me 1.00, Jannes West, St. Sauveur. 1er prix, 2nd 2.00, Fichen Paradls, Charlesbourg. 1er prix, Tabae en feuilles (2) libs., Edonard Langlois, Québec; 2nd 3.00, Edonard Ferland, Lanoraic; 3me 1.00, Jannes West, St. Sauveur. 1er prix, 2nd 2.00, Antoine Lamarche, *t. Esprit; 3mi 6.00, Olivier Beaudry, St. Aley's. 1er prix, Chanvec en filasse (112 lbs.), 1200, Fidele Perrault, Passomption; 2nd 8.

Sine classe.—Laiterie, sucre.

ler prix, Beurre de famille (23 lbs) \$8.00, Ovide Marion, St. Jacques; 2nd, 6.00, Théodore Paquet, Lévis; 3me, 4.00, Edouard Paul, St. Pierre de Sorel; 4me, 2. 0, Thes. Ryan, Laval. 1er prix Beurle de famille pour exportation-50 lbs; \$10.00, Ecole d'Agriculture de St. Francis, Richmond; 2nd, \$0.00, Didace Lapherre, Québec; 3c, 6.00, Stoughton, St. Sylvestre; 4c, 4.00, Henri Papin, L'Assomption. 1er prix, Beurle de fabrique (30 lbs), gas de prix donnés. 1er prix, Fromage de fabrique, \$1.00, Andrew Somerville, Huntingdon. 1er prix, Fromage de famille (30 dbs), \$6.00, James Cowan, Allans Corners. 1er prix, Miel en gateaux, 40 lbs), \$3.00, Théodure Valiquet, St. Hi.alre; 2nd, 200, Vital Tallot, \$1 Norbert; 3c, 1.00, J. N. Poulin, St. Marie de Monnoh. 1er prix, Miel en pots, \$4.00, Thos. Valiquet, \$t. Hilaire; 2nd, 200, A. F. Collette, \$t. Luc; 3me, 1.00, C. Nelson, Ulvetton, 1er prix, Sucre d'Erable rathné (30 lbs), \$3.00, E. r. Spenece, Fredisburg; 2nd, 20, Edouard Ingalls, Fredighsburg. 1er prix, Sucre ordinaire (30 lbs), \$3.00, Ovide Marion, \$t. Jacques; 2nd, 200, Henri Huot, Ange Gardien; 3me, 1.00, Olivier Beaudry, \$t. Alexis.

9ème classe.—instruments d'agriculture de TOUTES ESPÈCES.

TOUTES ESPÈCES.

ler prix, Charrues bisocles, \$10.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, William Evans, Jontreal. ler prix, Charrues en fer a tous labours, \$0.00, James Jeffrey, Petite Côte; and, \$0.00, James Jeffrey, Petite Côte; and, \$0.00, James Jeffrey, Petite Côte; 3me, 4.00, Alfred Trudel, \$te. Scholastique, ler prix, Charrues en bols à tous labours, \$8.00, James Jeffrey, Petite Côte, 1er prix, Charrues & 2 oreille, \$6.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, Alfred Trudel, \$te. Scholastique; 3me, 4.00, A Force & o., Lacolle, 2nd prix, therrees sous sol, \$0.00, William Evans, Montréal. ler prix, Herses lourdes, \$5.00, H. R. & H. Jewell, East Farnham; 2nd, 4.00, Jas, Jeffrey, Petite Côte; 3md, \$0.00, William Evans, Montréal. ler prix, Herses légères, \$5.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, Milliam Evans, Montréal. ler prix, Herses légères, \$5.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, Milliam Evans, Montréal, 1er prix, Herses légères, \$1.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, Petre Legacé, Gharles-hourg, 1er prix, Rouleaux en-bols, \$0.00, Larmouth & Sons, Montréal; 2nd, \$0.00, J. Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, Petre Legacé, Gharles-hourg, 1er prix, Bouleaux en-bols, \$0.00, Larmouth & Sons, Montréal; 2nd, \$0.00, J. Jeffrey, Petite Côte; 2nd, \$0.00, Petre Legacé, Gharles-hourg, 1er prix, Scarlificateurs ou colitivateurs, \$0.00, M. Moody, Terrebonne; 2nd, 1.00, J. & S. Vessot, Jollette; 3md, 200, M. Moody, Terrebonne; 2nd, 1.00, J. & S. Vessot, Jollette; 3nd, 200, M. Moody, Terrebonne; 2nd, 1.00, J. & S. Vessot, Jollette; 2nd, 2.00, William Evans, Montréal, 1er prix, Semoires à tous grains, \$0.00, L. & S. Vessot, Jollette; 2nd, 2.00, William Evans, Montréal, 1er prix, Semoires à bourger s'abourger s'abour

ler prix, Fourches-a-cheval, \$7.00, Cléophus Gagné, St. Edomard, ler prix, Arrache-Patutos, \$3.0, Mathieu Moody, Terrebonne, 2nd, 4.00, Janes Jeffrey, Pelito Côte; 2nd, 4.00, Pierre Legaré, Charlesbourg ler prix, Charles-A-folu, \$3.00, Jennes Jeffrey, Pelito Côte; 2nd, 4.00, Pierre Legaré, Charlesbourg ler prix, Charles-A-folu, \$3.00, Legaré, Charlesbourg ler prix, Machine A battre à 2-chevaux, \$15.00, J. M. Cossil, a Bro, Montréal 2nd, 10.00, Mathieu Moody, Terrebonne; 3mc, 6.0), P. E Glingras, Ste. Jeanne, ler prix, Machine à battre le trêtle, \$10.00, William Evans, Montréal; 2nd, Mathieu oody, Terrebonne, ler prix, Machine à Gerener le bié d'inde, \$5.00, William Evans, Montréal, 1er prix, Cribies trilleurs, \$6.00, William Evans, Montréal, 1er prix, Chyles Somerset. ler prix, Comperache, \$1.00, William Evans, Montréal; 2nd, 200, Augustin Lapolnie, \$1.00, William Evans, Montréal; 2nd, 20, Augustin Lapolnie, \$1.00, William Evans, Montréal; 2nd, 20, Augustin Lapolnie, \$1.00, William Evans, Montréal; 2nd, 200, William Evans, Montréal; 1er prix, Presse à fromages, \$1.00, William Evans, Montréal, ler prix, Presse à fromages, \$1.00, William Evans, Montréal, ler prix, Presse à fromages, \$1.00, William Evans, Montréal, ler prix, Presse à fromages, \$1.00, William Evans, Montréal, ler prix, Presse à fromages, \$1.00, William Evans, Montréal, ler prix, Presse à cidre \$1.00, William Evans, Montréal, ler prix, Ruchers, 4.00, Thos, Vallquet, St. Hilaire; 2nd, 200, Cléophus Gagné, St. Edouard, ler prix, Evaporatoire pour au moins 159 Grables, \$3.00 William Evans, Vallquet, St. Hilaire; 2nd, 200, Cléophus Gagné, St. Edouard, ler prix, Evaporatoire pour au moins 159 Grables, \$3.00 William Evans, Montréal, ler prix, Edouard, ler prix, Evaporatoire pour au moins 159 Grables, \$3.00 William Evans, Montréal, ler prix, Edouard, ler prix, Edouard,

ler prix, Evaporatoire pour au moins 159 érables, \$3.0° Wilham Morrison, "relighsburg. Ier prix, Sceaux pour coffecter l'eau 'érable, 4.00, E. E. Spencer, Frelighsburg; 2ad 3.00, Wilham Morison, Frelighsburg. Ier prix, Goutterelles ou Chalameaux, 3.00, William Morison, Frelighsburg.

PRIN DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE CINQUANTE PIASTRES.—Pour le mellleur troupeau de Ayrshire comprenant un maile et pas moins de quatre femelles agées d'un an ou plus, John I. Gibb, Québec.

PRIX SPÉCIAL VINGT-CINQ PIASTRES.—Pour la meilleure Vache laitière qui devra - tre traité aux heures fixées prenant en considération le poids de l'animal la quantité et la qualité de nourriture qui lui est nécessaire et la quantité du lait donné, Thomas Irving, Montréal, \$2500.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire Conseil d'Agriculture P. Q.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

Adresse présentée à Son Excellence l'Honorable L. Letellier de St. Just,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

Par le Président du Comité Conjoint de l'Exposition Provinciale à Québec, le 18 de Septembre dernier, lors de l'ouverture officielle de l'Exposition.

Excellence,

Le comité-conjoint de l'Exposition Provinciale de Quebec, au nom du Conseil d'Agriculture et du Conseil des Arts et Manufactures de cette Province, s'empresse de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence et de l'assurer que sa présence à cette Exposition contribue beaucoup à l'encouragement de tous ceux qui travaillent au développement de nos deux grandes sources de richesses nationales: l'Agriculture et l'Industrie.

Le comité-conjoint est heureux de pouvoir saluer, en Votre Excellence, le premier agronôme qui ait été élevé, par notre Gracieuse Souveraine, à la plus haute dignité civile qu'il soit possible d'at-teindre en cette Province. Ce comité ose exprimer l'espoir que cette distinction, si honorable pour un des leurs, sera, pour tout cultivateur canadien, comme un vif aiguillon, qui lui fera sentir toute la noblesse de sa vocation, et l'encouragera à se distinguer dans ses efforts pour rendre notre

honorable pour tous ceux qui la pratiquent avec intelligence et avec courage.

L'intérêt que Votre Excellence porte à l'extension de nos industries provinciales ne peut manquer également de donner à nos industriels une nouvelle garantie que leurs efforts seront plus que

jamais sécondés par l'administration de cette

La Divine Providence, en dotant ce pays de richesses agricoles et industrielles incalculables, nons fait un devoir, à tous, de faire valoir ces valents." Le comité-conjoint a donc travaillé, de son mieux, dans le but de réunir dans cette enceinte ce qui peut indiquer l'état actuel de notre industrie provinciale. Son travail n'aura pas été inutile si nos compatriotes, qui visiteront cette exposition, en remportent un ferme propos de contribuer à l'avenir, chacun de son côté et de son mieux, à la prospérité générale de la Province de Québec.

Le Comité-Conjoint remercie de nouveau Votre Excellence et la prie de bien vouloir ouvrir main-

tenant cette Exposition.

Québec, 18 Septembre 1877.

JOSEPH DEBLOIS, Frésident du Comité-Conjoint.

L'Hon. M. Letellier, qui avait reçu l'adresse un pen tard pour écrire sa réponse sit cependant une improvisation des plus heureuses. Son Excellence rappela que ce jour même où l'on inaugurait une magnifique exposition des produits du pays était l'anniversaire de la capitulation de Québec; qu'il était beureux de voir que l'on avait depuis, enterré la hache de guerre et que si on luttait encore anjourd'hui, c'était sur un terrain pacifique, dans un but commun, l'avenir et la prospérité du pays. Son Excellence s'est réjouie, comme chacun se réjouit, de voir qu'aujourd'hui il y a de part et d'autre entente et émulation en re les diverses nationalités qui composent le peuple canadien. Cette entente et cette émulation ne penvent que porter les plus beaux fruits pour l'avancement du pays, la consolidation de la race canadienne et le développement de l'esprit national. En terminant, Son Excellence a déclaré ouverte l'Exposition Provinciale de 1877.

Ayrshires.—Nous représentons aujourd'hui un des plus beaux types possibles de la race Ayrshire, une des meilleures pour l'abondance du lait. Cette race est d'autant plus recherchée qu'elle est facile d'engraissement, quand son lait vient à manquer. Malheureusement, dans notre province, on s'est appliqué plutôt à produire de belles formes qu'à s'assurer une grande produc-tion de lait. C'est une erreur que les éleveurs canadiens d'Ayrshires feront bien d'éviter, s'ils veulent voir cette race prédominer dans nos campagnes. A part les formes, les vaches Ayrshires se distinguent des Jerseys, Alderneys et Cana-diennes par l'abondance du lait, tandis que celles-ci donnent moins de lait, mais plus de beurre; le agriculture aussi profitable au pays qu'elle est | lait des Jerseys, etc., étant de beaucoup plus riche.

Les chevaux à l'Exposition Provinciale de Québec.

Les améliorations constatées lors de la dernière exposition dans la race chevaline ont révélé un progrès considérable, et il est bien connu que, de tout temps, la marche de la civilisation a été rendue plus apparente par les soins apportés dans la reproduction et l'élevage des chevaux.

Pour ceux qui ont assisté à nos expositions provinciales il y a dix ans, les améliorations atteintes dans la qualité et la quantité ont dû paraître évidentes lorsqu'ils ont visité l'exposition de Québec

cette année.

C'était sans doute une vue réjouissante quand, en entrant sur le champ de l'exposition, et en tournant vers la gauche, on se trouvait devant la place des "purs sang" qui attirent toujours l'attention. Mais quand des chevaux tels que Astronomer Tubman, Speculator, Rejoinder et Mascus, dans leurs meilleures conditions pour une telle parade, sont l'objet de l'examen, le plaisir devient

bien plus grand encore.

Tandis que les autres chevaux sont des animaux excellents, nous croyons que les deux qui méritent le plus les suffrages sont : Astronomer, appartenant à M. Stuart de Québec : une magnifique robe marron, avec une charpente solide et des muscles puissants; un long cou; une tête osseuse avec des yeux pleins d'intelligence, et mettant une grâce extrême dans chacun de ses mouvements. Il est né dans le Kentucky, et provient d'un haras de chevaux de course des plus en renom; il était considéré comme plein d'avenir dans cet Etat, quand un accident au naseau vint couper court à sa carrière dans les courses. Qu'il soit une précieuse acquisition pour notre reproduction, cela ne peut saire le sujet d'aucun doute : un tel pursang possédant d'aussi brillantes qualités individuelles ne peut manquer de transmettre ses perfections à sa progéniture. Tubman, quoique inférieur au précédent pour la forme, étant un peu plus long en jambes, et ne présentant pas une symétrie aussi parfaite dans les lignes, n'en est pas moins pur-sang, et il a des titres incontestables comme cheval de course. Il est aussi né dans le Kentucky.

En fait de juments de cette classe, il ne s'en trouvait que deux exposées, dont une jument importée d'Angleterre. Nous croyons qu'il y aurait lieu de chercher à améliorer cette classe.

Nous avons observé que les chevaux de trait de toutes les classes font honneur à la Province. Entre autres, nous avons rencontré plusieurs vieilles connaissances parmi les Percherons. Comme il n'y a pas eu de récentes importations pour la reproduction de cette race, par la raison qu'elle a eu peu de succès, le croisement avec les juments canadiennes a été considéré comme défavorable.

Dans la race Clyde, nous avons reconnu le poulain importé par M. Gibbs, que nous avons trouvé bien perfectionné depuis que nous l'avions vu. Il en a été de même de Belmoral, appartenant à M. Thomas Brown, de St. Laurent, près de Montréal, et importé par l'Hon. M. H. Cochrane: il est devenu un excellent cheval pour le croise-

sement avec nos juments. M. Irving, de Logan's Farm, Montréal, a exposé une belle jeune pouliche Clyde, récemment importée. Sauf cette exception, l'exposition de juments de cette classe était trèsmince.

Les entrées étaient nombreuses pour les chevaux de trait légers et pesants, et parmi ceux qui étaient exposés, il s'en trouvait bon nombre d'ex-

cellents.

Nous étions placé dans des conditions favorables pour les bien observer. Parmi les meilleurs, nous mentionnerons le magnifique cheval marron appartenant à la Société d'Agriculture du Comté de Napierville, qui excita l'admiration universelle lorsqu'il était seul; cette admiration ridoubla, quand on le vit au milieu de cinq de ses poulains.

Parmi les chevaux de carosse, nous avons remarqué plusieurs beaux sujets, un entre autres de la Rivière-Ouelle, qui est un bel étalon : il était aussi accompagné de cinq de ses poulains.

L'exposition des chevaux de trait et de carosse n'a pas satisfait notre attente. A part une belle paire de chevaux exposée par la Batterie B. de Québec, aucun autre ne mérite une mention spéciale : ce sont deux forts chevaux, en bon état, et bien faits.

L'exposition des chevaux de selle était passable. Celle des chevaux de chasse était bonne et prouve que l'esprit de Nemrod subsiste encore. Redgauntlet, appartenant à M. Hickson, exécuta admirablement le saut des quatre pieds; la jument gris-jaune de M. Temple, et la jument grise de M. Lacroix le suivaient de près. Ces chevaux exécutaient leurs carracolades avec une adresse admirable, au grand amusement d'un foule immense que leurs sauts récréaient beaucoup, et quoiqu'on ne puisse regarder cet exercice des chevaux de chasse comme strictement agricole, cependant, on ne peut douter qu'il n'ait ajouté grandement à l'attrait de l'exposition, et ne s'y soit associé convenablement.

Nous espérons sincèrement que nos lecteurs feront tous leurs efforts pour arriver à ne plus conserver pour la reproduction que des juments réellement bonnes pour cet objet. De telles juments sont peu nombreuses dans toutes les classes, et elles sont loin d'être aussi parfaites qu'elles devraient l'être. Un cultivateur qui se laisse tenter par une offre en apparence avantageuse, pour livrer une bonne jument, est "avare de ses

sous et prodigue de ses louis."

Les Arabes, pour arriver à perfectionner leur race de chevaux rendue fameuse pour la rapidité et la beauté, ont employé le moyen suivant, et c'est celui que nous vous pressons et que nous vous presserons toujours d'employer : conserver ses bonnes juments. Un Arabe n'accepterait rien au monde pour se séparer de sa jument. Il peut vendre son étalon; jamais il ne consent même à prêter sa jument. Si nos lecteurs voulaient essayer d'en agir ainsi pendant quelques années, ne conservant que de bonnes juments qu'ils n'accoupleraient qu'avec de bons étalons, les dépenses ne seraient pas plus, ou ne seraient guère plus élevées, tandis que les profits seraient doublés; et nous constaterions de rapides améliorations dans nos chevaux lors des expositions provinciales.

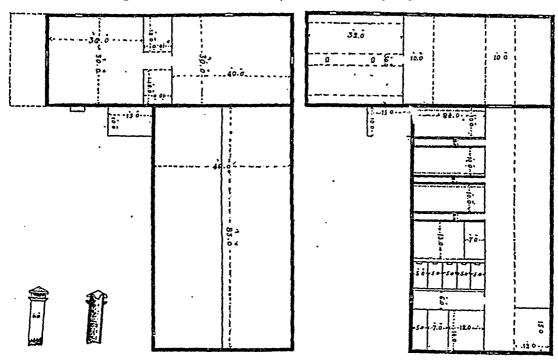
Grange, étables et écurie modèles.

Nous avons le plaisir de mettre devant les yeux de nos lecteurs un plan de constructions agricoles modeles qui font grand honneur à leur proprietaire, M. Antoine Casavant, Ecuier, membre du Conseil d'Agriculture, à St. Dominique (Bagot). Ces constructions sont d'autant plus remarquables que M. Casavant a su utiliser une bâtisse de ferme ordinaire qu'il a élevée sur un solage en pierre, de 9 pieds de hauteur, ce qui lui donne cave à fumer et caveau magnifiques. Cette bâtisse a été transportée à une distance d'environ un arpent afin de réunir en un même lieu toutes ces constructions agricoles.

Ceux de nos lecteurs qui auront occasion de passer par St. Dominique feront bien de visiter

également d'entrée inclinée, et permet aux voitures d'arriver aux caves sans difficultés. La petite fosse à fumier est élevée de 2½ au-dessus du fond de la grande fosse, ce qui permet aux purins de l'écouler dans cette dernière. Toutes deux doivent avoir un fond en héton, ce qui les rendra imperméables, et permettra d'économiser jusqu'à la dernière goute de purin, lequel sera absorbé par les litières et par la terre sèche. L'appartement destinée aux porcs est muni d'auges; il est ponté et reçoit de la litière; il leur donne accès en tout temps sur la grande cave à fumier.

Au-dessus de la grande fosse à fumier se trouve une étable contenant une double rangée d'animaux. L'allée est au centre. Les trappes à fumier y sont indiquées; elles mesurent 5 pouces x 18" Cette étable donne sur une batterie, qui sert en même temps de sortie à l'étable. Le reste de cette batterie sert de grange. Une seconde batterie sert



VENTILATEUR.

cet établissement modèle sur tous les rapports, où ils pourront étudier à loisir ce que peut faire un bon cultivateur canadien, quand il a la détermination de faire produire à la terre tout ce qu'elle peut donner avec profit. M. Casavant est un de ces cultivateurs, malheureusement peu nombreux, qui se sont faits eux-mêmes, qui ont acquis, à la sueur de leur îront, tout ce qu'ils possèdent, et qui ont l'ambition d'arriver au système de culture le plus productif et, en même temps, le plus rationnel.

Le plan nous représente les fosses à fumier, dont une de 32 pieds sur 30, et une plus petite de 10' x 15'; une cave à terre sèche; une porcherie de 10' x 12', puis une cave à légumes de 40' x 30'. Toutes ces caves sont de 9' de hauteur, et sont environ à 3 pieds sous sol. Les terres d'excavation ont servi à élever le sol autour de ce solage.

Une remise, qui sert de bergerie en hiver, sert |

de sortie à la grande grange. Ces deux granges sont pontées dans toute leur étendue.

La bâtisse principale est de 83 pieds sur 46'. Elle a 16 pieds de carré. Celle que nous venons de décrire à 82 pieds sur 40'. Toutes deux ne forment plus qu'une seule bâtisse.

L'écurie à 37 pieds de largeur La chambre aux harnais, avec boîte à avoine, à 5' de largeur et 14' de profondeur, et se trouve à droite de l'entrée. Tout à côte se trouvent deux compartiments, dont un, de 7' x 14', pour les poulains, et l'autre de 12' x 14', pour une jument poulinière, ou pour un étalon. Les places des chevaux ont 5 pieds y compris la division.

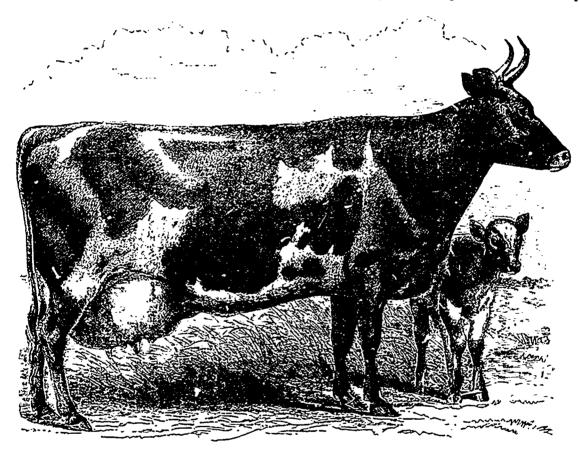
L'étable auprès de l'écurie tient quatre rangées d'animaux, dont les deux au centre sont tête-àtête, avec passage pour les nourrir. Les pontages sont courts. Les fumiers sont retenus dans des dalles étanches, au fond desquelles on met tous

les jours de la terre sèche. La place des veaux est voisine de l'ecurie, le poulailler donne sur la pe-tite fosse et remise à fumier. Ce poulailler est à deux étages, le second dans le fenil étant plus vaste que celui dans l'etable. Les poules en hiver profitent ainsi de toute la chaleur qui s'élève de l'étable.

Ces étables et écuries ont 8 pieds de hauteur. Elles sont toutes en communication directe avec la grande batterie qui traverse toute la bâtisse sur la Tongueur. Vis-à-vis l'écurie, dans la grande grange, se trouve un compartiment qu'on remptit de terre sèche tous les étes. Vis-à-vis l'écurie ainsi que la première rangée double de l'étable se trouve une nouvelle fosse à fumier. Celle-ci n'est la forme spéciale contribue puissamment à l'efficacite du ventilateur.

A 6 ponces du haut du ventilateur, et tout autour se trouve une petite corniche en bois de 6" pouces de largeur. Le chapeau forme également à sa base un rebord de 3 pouces de hauteur. L'air extérieur, en frappant cefte corniche, ainsi que le rebord intérieur, tourbillonne et fait un courant qui entraîne avec force, l'air dans le tuyeau; celui-ci d'ailleurs, étant plus chaud et conséquemment plus léger que l'air extérieur, en hiver, s'echappe si facilement, qu'il se fait du bas en hant du ventilateur un courant qui entraîne la balle et les pailleries que l'on agite à l'orifice dans l'étable.

Ces dessins, avec descriptions de bâticses adap-



MAGNIFIQUE VACHE AYRSHIRE.

point couverte. Ces fumiers sont transportés au ch mp pendant l'hiver en partie. L'autre partie sert aux couches chaudes considérables que M. Casavant fait chaque année pour les plants de choux, de tabac, etc., etc., dont il fait une grande culture.

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la forme des ventilateurs en usage chez M. Casavant. Nos dessins donnent une bonne idée de leur construction.

C'est un tuyeau en planche, de 10 pouces carrés à l'intérieur. Chaque côté est découpé du haut de manière à permettre à l'air de s'échapper, les coins de la planche servant en même temps à soutées à notre climat, nous semblent très-utiles. Nous prions done avec instance tous nos lecteurs de bien vouloir nous adresser une esquisse des bâtisses remarquables qu'ils connaissent. Nous serions également heureux de pouvoir les représenter dans leur apparence extérieure.

Nous ne demandons pas des dessins soignés. Que l'on nous fasse comprendre la forme et l'ap-paren "ine construction quelconque, et ses diitérieures, et nous nous chargerons de visions faire faire les dessins nécessaires, et cela, à nos

frais.

tenir le chapeau, qui est en tôle gaivanisée, et dont chez les moyens de produire les meilleures récoltes possibles.

Le Lin.

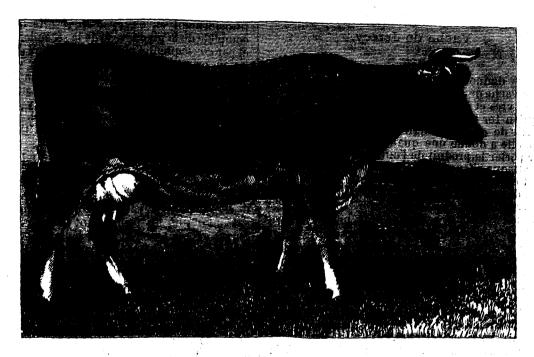
(Traduit du Monetary Times and Trade Review.)

Pendant ces quelques dernières années, la culture du lin a pris une grande extension dans la province d'Ontario, et son importance paraît devoir s'accroître dans l'avenir, le climat et le sol de la péninsule occidentale étant tres favorables à la croissance de cette plante.

La culture du lin dans un but commercial fut commencée il y a une vingtaine d'années par les MM. Perine, frères, du village de Doon, qui établirent à cette époque un petit moulin à broyer le lin dans cette localité. Depuis, l'industrie linière s'est étendue dans toute la Province, au point qu'il existe actuellement plus de quarante moulins

de 100,000 minots de graines qui devront trouver leur écoulement dans le commerce. C' tie quantité est presque entièrement destinée à la fabrica tion de l'huile de lin et des tourteaux de graine de lin. Le produit de ces 100.000 minots sera; 179,-000 gallons d'huile, et 2,000 tonnes de tourteaux. L'huile peut être vendue en Canada où elle rem placera en partie l'importation des produits simi laires. Les tourteaux sont, pour la plus grande partie, expédiés en Augleterre, car les custivaleurs et les éleveurs américains n'en sont pas encor arrivés à comprendre, comme les européens, la valeur de cette substance comme nourriture du bétail, tant au point de vue de la production de la viande, qu'à celui de la production des engrais d'étable.

La persistance de la sécheresse a aussi, comme nous l'avons dit, contribué à diminuer le rendement en filasse pendant les deux dernières années.



LE JOURNAL D'AGRICULTURE

VACHE JERSEY.

à broyer en opération, dont quelques-uns ont été établis cette années. Tous ces moulins se trouvent dans les districts de l'Ouest.

Les sécheresses qui ont prévalu pendant les deux dernières saisons ont occasionné une diminution notable dans la valeur de la récolte ; les tiges, tout en étant moins fournies, étaient demeurées plus courtes, et en 1876, le rendement en graines ne s'est guère élevé à plus que la moitié de la récolte ordinaire, par les mêmes raisons qui avaient affecté le rendement des autres graines pendant cette même année. Le rendement en graines pour la récolte de l'année actuelle sera moyen, c'est-à. dire, qu'il se montera à dix minots par acre, ce qui donnera approximativement, pour douze mille acres (12,000) remis en lin, une quantité de cent vingt mille minots de graine, dont vingt mille minots seront réservés pour les ensemencements de l'année prochaine. Il restera donc une quantité

La production pour l'année 1876 s'est élevée à environ 950 tonnes de filasse. La saison actuelle étant plus favorable, et le nombre d'acres ensemencés étant supérieur, on peut porter la production pour 1877 à 1,100 tonnes. D'ailleurs, la saison est très favorable pour le rouissage, ce qui exercera la plus heureuse influence sur le rendement de filasse en quantité et en qualité. Par suite de la crise que nous traversons depuis plusieurs années, le placement des filasses a été très difficile, et il en reste encore un stock important disponible entre les mains des fabricants. Jusqu'ici la filasse a été expédiée pour être vendue dans les Etats-Unis de l'Est, où elle est transformée en tissus divers.

La fabrication de la filasse donne pour déchet 1,600 tonnes d'étoupe. Une grande partie de la plus grossière est employée à la confection des cordes. La plus belle est envoyée dans les Etats-

Unis, et le reste est vendu aux fabricants de papier. Il se fait aussi un commerce considérable d'étoupes vertes employées par les fabricants de meubles qui trouvent leur usage plus avantageux que celui des jones marins qui avaient été employés jusqu'ici pour le rambourrage des fournitures com-

Le produit totale de la récolte actuelle (graines, filasse et étoupes comprises quand elle sera vendue, pourra s'élever à cinq cent mille piastres (\$500,000) environ, chiffre qui, certainement, est

digne d'attention.

L'industrie linière est sans doute avantageuse au point de vue des intérêts de l'agriculteur et du fabriquant de lin dans ce pays, mais il nous manque des manufactures qui, en mettant en œuvre nos filasses, nous livreraient les marchandises manufacturées que nous sommes obligés d'aller chercher tous les jours en Angleterre et aux Etats-Unis.

Vache de Jersey.

Nous donnons à la page 73, la photographie d'une vache de Jersey. Cette magnifique bête pèse 1,020 livres et elle a donné depuis le 12 avril 1874 jusqu'au 1er janvier 1875, 6,5064 livres de lait, et à partir de cette dernière date jusqu'au 12 avril 1875, elle a donné une quantité de lait suffisante pour porter le produit de l'année à 7,500 lbs Sans une attaque d'engorgement, cette production se serait élevée à 8.000 lbs. Pendant les 15 premiers jours de septembre 1873, elle avait donné près de 36 livres de beurre.

Nous l'avons dit, à la page 7 de notre numéro prospectus, les vaches de cette race sont les meilleures laitières et les meilleures beurrières du monde, mais nous avons dit aussi que nos vaches canadiennes sont sœurs des vaches de Jersey, et elles ne leur seraient pas inférieures sous aucun rapport, si on avait pris pour la reproduction autant de soins ici qu'on en a pris aux Etats-Unis, à l'amélioration des vaches de Jersey, par un choix

judicieux des reproducteurs.

Nous renvoyons de nouveau nos lecteurs à la page 7 du numéro prospectus du journal.

In Memoriam.

Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté des Deux-Montagnes profitent de leur première assemblee pour exprimer publiquement leurs regrets touchant la mort récente de M. Damien Masson, membre distingué de cette Société depuis vingt-sept ane, et qui lui a rendu les services les plus précieux vingt-trois ans durant en qualité de Secrétaire-Trésorier.

a classe agricole perd en lui un agriculteur habile, que a su faire une jolie fortune dans l'exploitation de la terre; un bon patriote qui mettait loyalement ses connaissances pratiques au service de ses compatriotes; un citoyen exemplaire, dont l'intégrité et les autres vertus ont brillé pendant toute sa vie.

St. Augustin, 25 septembre 1877.

B. BEAUCHAMP, Secrétaire-Trésorier.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

Dirigé par D. McEachran, F. C. R. M. V., et les Professeurs du Collège Vétérinaire, Montréal.

Maladies Héréditaires.

La Forme.—Cette maladie est incontestablement héreditaire, quoiqu'elle puisse aussi provemr d'autres causes Tout ce qui cause l'inflammation de l'os du paturon et de son enveloppe (le périoste), on de l'os de la couronne ou des ligaments de l'articulation couronnaire, (articulation en partie en dedans et en partie en dehors du sabot), comme indiqué dans la gravure, peut cau ser la forme.

Elle ressemble à l'éparvin en ce qu'elle est le résultat de l'inflammation de l'os ou de son enveloppe, suivie d'un dépôt qui devieut organisé, se transformant en os, et il en résulte une union complète de la première et de la seconde phalange, et par conséquent, l'oblitération entière de l'articulation primitive, excepté à l'extérieur. Ceci, sans doute, intervient au mouvement de la jambe, et presque toujours détermine une boiterie plus ou moins intense, j squ'à ce qu'il y ait union parfaite. Le cheval ayant une ou plusieurs formes, perd pour le moins, les deux tiers de sa valeur manuelles parties de sa

valeur, même plus dans certains cas. Pour prévenir la forme, il faut être prudent et éviter les juments et les étalons qui en sont affectés, ou qui en ont la tendance héréditaire. Il faut porter une attention toute particulière aux pieds de nos jeunes chevaux, surtout pendant l'hiver; car le fait que les pieds, étant laissés croître trop longs, agissent comme des leviers sur les phalanges, cause l'entorse de l'articulation, suivie de l'inflammation, se terminant par la forme. Il est aussi nécessaire de raccourcir et de niveler les pieds des chevaux déferrés pendant l'hiver, autant que la friction aurait pu les user pendant la course au paturage. Le même soin doit être porté aux chevaux de travail. Il faut de toute nécessité que la surface inférieure du sabot et du fer présente avec la terre un niveau parfait. Toutes parties inégales du fer sur la terre peut

léser les articulations, spécialement celles du paturon, en dérangeant le centre de gravité, par conséquent forçant les parties faibles, excitant les ligaments on les os à l'inflammation, et donnant naissance à la forme.

On suppose généralement que la forme vient chez les jeunes chevaux seulement. Ceci est une Nous avons connu de vieux chevaux de course, laisses oisifs, après une rude carrière de plusieurs saisons, faire des formes. Nous avons connu nombre de juments de course, jeter des formes, après avoir eu plusieurs poulains. Les poulains venus avant cette occurance etaient exempts de cette maladie, ceux qui naquirent dans la suite en furent tous affectés, même avant l'age d'un an. Un exemple très remarquable est le suivant: une forme se développa chez une vieille jument durant la gestation. Le poulain, quelque temps après la naissance, eut une forme à chaque jambe.

Les symptômes sont faciles à reconnaître : au lieu de l'articulation unie et naturelle, nous avons une proéminence, soit en dedans, soit en dehors, soit à l'avant du paturon ou tout autour de l'articulation ; donnant aux doigts qui l'explorent la même sensation de dureté et de résistance que celle de l'os lui-même, et ordinairement, au début, accompagnée de boitement.

Elle vient aux jambes de devant ainsi qu'aux jambes de derrière, n'importe à quel âge et à quelle saison de l'année; l'hiver, offrant plus de causes excitantes, est la saison la plus favorable. Généralement au début la boiterie est très-intense, et s'il en est autrement, son développement est

lent, et apparemment sans douleur.

Des observateurs consciencieux ont vu des formes très-développées qui n'avaient causé aucune boiterie durant leur developpement.

La forme, petite ou grosse, complète ou incomplète, est invariablement une tare, quoiqu'il y ait plusieurs chevaux qui n'en boitent pas; mais

ceci est l'exception, non la règle.

Dans le traîtement de la forme, il faut suivre les mêmes principes généraux appliqués au traitement de l'éparvin. Comme l'union complète des os doit se faire, il faut un repos absolu et long. afin de permettre au procédé résorptif de se completer; car il faut que l'enlevement du cartilage de l'articulation, convrant le bout des os, se fasse, avant la fusion de sa substance. Le repos est anssi nécessaire pour la consolidation de la matière osseuse, déposée alentour de la jointure et entre les os. D'après les considérations des causes données plus haut, la première chose à faire, est de raccourcir le sabot et le mettre d'aplomb, placer l'animal dans une loge, réduire l'inflammation par des applications d'eau froide, au moyen de bandes de flanelle appliquées autour de l'articulation, en ayant soin de les tenir toujours mouillées d'eau glacée. Après une semaine de ce traitement, le poil doit être rasé, et, s'il y a à proximité, un médecin vétérinaire, on fera appliquer le fer rouge. Si non, on frictionnera avec un orguent composé de bijodure de mercure tout autour de l'articulation. Il sera nécessaire de répéter ce dernier traitement trois semaines après.

La boiterie continuera aussi longtemps qu'il y aura mouvement entre les os. Leur union parfaite prend généralement trois mois pour se compléter; et comme dans l'éparvin, ce procédé est plus long et plus incertain chez les vieux que

chez les jeunes chevaux.

Un cheval ayant une forme, qu'il boite ou non, est toujours considéré taré; de là, la nécessité urgente de porter une attention toute particulière à éviter les juments et les mâles ayant des prédispositions héréditaires à la forme.

Colonisation.

Nous apprenons avec plaisir que le chemin direct de Québec au Lac St. Jean est enfin terminé. Six voitures viennent de le traverser dans tout son parcours. Le voyage s'est fait facilement en trois jours. On calcule qu'un cheval ordinaire peut transporter une charge de 600 livres sans difficulté. Le terrain est généraleme . t sublonneux et très-propre au bon entretien du chemin.

Lo gouvernement fait construiro neuf lieux de campement, à douze milles de distance les uns des autres, de sorte que les voyageurs pourront facilement trouver sur cette route ce qui leur sera indispensable. Le chemina été ensemencé partout en graine de mil et de trèfle et s'est déjà couvert d'une épaisse couche de verdure sur tout son parcours. On nous assure que le bétail qu'on transportern par cette voie y trouvera facilement sa nourriture. Le climat n'est pas du tout aussi impropre à l'agriculture qu'on l'a prétendu. Ainsi les gelées n'ont été ni plus nombreuses, ni plus considérables, ni plus précoces que celles qui se sont fait sentir à Stonelam et sur le Lac St. Jean.

On trouve sur le parcours de ce chemin des prairies naturelles d'une étendue vraiment considérable. On prêtend même qu'il y aurait place pour plusieurs paroisses importantes sur ce nouveau chemin, surtout si les essais de culture, qui se feront l'an prochain, démontrent que le climat de ces endroits n'est pas à

craindre

Espérons que cette voie ouvrira une nouvelle ère à la colonisation du Lac St. Jean. Que les cultivateurs s'y livrent maintenant à l'élevage du bétail, qu'ils fassent de la graine de mil et de trèfle, qu'ils ensemencent abondamment leurs terres en plantes fourragères, qu'ils donnent au bétail les soins désirables et nous leur prédisons une grande prospérité, pour un avenir rapproché.

CORRESPONDANCE DU JOURNAL.

Ste. Philomène, 4 Octobre 1877.

M. le Redacteur du Journal d'Agriculture,

Monsieur,

Ces jours-ci, en relisant le journal du mois d'août, je vois à la page 27 un petit article intitulé "Bois de service, piquets, perches, etc." où il est dit que pour faire durer les bois, il faut les couper en plein été, les fendre puis les exposer au solcil le plus tôt possible pour que la sève disparaisse promptement. Cet article est, suivant moi. propre à induire vos lecteurs en erreur, en indiquant la saison d'été comme la plus propre pour la coupe des bois de service.

Il est vrai que, si l'on coupe ces bois en été, il vaut mieux leur enlever l'écorse, les fendre et les faire sécher au plus tôt pour les rendre plus durables et plus forts; mais, pour arriver à ce but, il n'est pas nécessaire d'employer les moyens suggérés par le journal. Il suffit de les couper dans le temps où il n'y a pas de sève, comme à la tin de novembre, en décembre et en

janvier.

Le meilleur temps donc pour couper les bois de chaussage, de charpente et ceux qui servent aux clotures, etc., c'est en novembre, décembre et janvier, temps où le bois est pour ainsi dire mortet où la sève est presque complétement disparue. Par votre procédé qui est passablement dispandieux, vous n'arriverez jamais à faire disparaître toute la sève, tandis que la nature atteint ce but d'elle-même en automne. En compant ces bois dans le temps dont je parle, on a des bois bien plus durs, bien plus secs, bien plus résistables et infiniment meilleurs sous tous les rapports que vous pouvez les avoir par le procédés indiqué par le journal.

Les bois de chaussige, coupés en décembre et en janvier, brûlent bien mieux et se conservent plus

longtemps sans se gâter que les hois bûchés | en temps, de sève. Conpez deux cordes de bois, du hêtre par exemple, " je prends le hêtre parce que s'est un des hois qui se gâtent le plus vite," dont l'une sera coupée en decembre et l'autre en mars ou avril, faites les sécher durant tout l'été, la cerde bûchée en décembre brulera bien mieux et se conservera plus longtemps que celle bûchée en mars ou avril. En brûlant le bois buché en temps de sève, il en sortira toujours de l'eau, il n'en sortira pas de celui bûché en décembre on janvier.

Les bois de charpente, bûchés en décembre et janvier, sont beaucoup plus résistibles, beaucoup plus forts, beaucoup plus raides que ceux bûchés en temps de sève. Je ne crois pas me tromper, en disant que deux morceaux de bois d'égale grosseur, d'égale largeur, dont l'un coupé en décembre et l'autre en mars, celui coupé en décembre portera, avant de plier on de se briser, un poids double de celui coupé en mars. Cette expérience peut être facilement faite.

Pour la durée des bois mis en terre ou exposé à l'air comme les piquets, les perches, etc., ceux qui seront coupés en décembre ou janvier demeureront deux fois plus longtemps même davantage que ceux coupés en temps de sève comme en mars et avril, etc. Tout ce que je dis m'est prouvé par l'expérience de tous les jours. Interrogez nos charpentiers, nos charons, nos voituriers, ils vous diront tous que le meilleur temps pour couper les bois est décembre et janvier. Mon but, en écrivant ceci, est d'être utile à ceux qui lisent le Journal d'Agriculture.

Je vois aussi sur le même numéro un article de M. Simon Lacombe sur la manière de faire et conduire un verger. Je crois qu'il serait très utile pour vos lecteurs, pour moi surtout, si M. S. Lacombe donnait les différentes manières pratiques de greffer et d'écussonner les pommiers, surtout cette manière de greffer sur racine; opération qui se fait en hiver me dit-on. Des personnes qui ont acheté des pommiers de M. Lacombe m'ont assuré qu'il leur avait dit que leurs pommiers étaient greffes sur racine. C'est bien là la meilleure manière, et il serait très avantageux pour le public de la connaître.

Votre tout dévoué serviteur.

DR. E. LABERGE.

Nos remerciemente sincères sont dus à M. le Dr. Laberge pour son bon article sur la coupe des bois. Cette question mérite d'être étudiée à fonds; nous espérous donc que nos correspondants n'en resteront pas là.

Tabac.—Vons m'obligerez grandement et non-senlement moi mais aussi tons les cultivateurs du Lac St. Jean, en voulant bien vous donner la peine de nous informer du prix du tabac canadien, et où nous pourrions le vendre. La récolte du tabac est magnifique. Nous sommes très éloignés des communications et nous ne pouvons le débiter ici. Vons nous rendriez un ventable service en nous indiquant où nous pourrions le vendre avantageusement et comment il fant le primare. fant le préparer.

Peut-on en vendre pour faire travailler nos terres sans aver la licence du fabac! Vous obligerez, grandement les habitante du Lac en nous rendant ce service.

HEBERTVILLE.

Nous ne saurions vous donner de moyen d'éviter le paiement de la taxe sur les tabac que vous vendeztaxe de 10 cents par livre-mais il n'y a pas de licence à payer autre que la taxe.

Si vous voulez vous éviter des tracas considérables, vous avez à choisir entre le paiement de la taxe, on l'abandon complet de la culture du tabac. Il n'y a pas de terme moyen.

Pour le vendre, préparez votre tabac de manière à lui donner la plus belle apparence possible, et si vous

ne pouvez pas vous en occuper vous-même, vous serez bien obligé de charger quelque marchand de le vendre à commission.

Nous regrettons d'avoir si peu d'encouragement à vous donner, mais que voulez-vous? Il n'y a pas moyen de jouer avec les lois d'un pays sans s'exposer à payer les frais.

Si bon nombre de cultivateurs du Lac sont dans votre cas, vous ferez bien de vous associer pour qu'un seul dirige la préparation du tabac, après avoir étudié de son mieux le mode qui facilitera le plus la vente.

Les marchands rendraient service aux cultivateurs s'ils voulaient bien s'occuper de la meilleure préparation à donner aux tabac canadien pour en assurer la vente à des conditions favorables.

Pourrais-je savoir par l'entremise de votre Journal d'Agri-Pourrais-je savoir par l'entremise de votro Journal d'Agri-culture lo. Où nous pourrions nous procurer pour le prin-temps prochain des topinambours, pour semer, et 20, si l'on peut diviser le tubercule par partie comme on fait de la pomme de terre, 20, et qu'elle est la prix moyen du minot; 40. Ou pourrai-je m'adresser pour me procurer le printemps prochain, un petit cochon de la race Essex pour la reproduc-tion de l'âge de 5 à 6 semaines et si je pourrais le faire venir en toute sûreté par les chars en envoyant le prix d'avance. 50. J'ai construit dans le courant de l'éte dermer une bâ-tisse à deux étages pour engraisser des porcs dans l'étage supérieur, et dans l'étage inférieur, pour amasser tous les engrais, le liquide comme le solide, ainsi que les vidanges de la maison. Je voudrais savoir si la terre de plaine ou de de la maison. Je voudrais savoir si la terre de plaine on de savane, terre noire qui n'a par elle-même aucune valeur, pourrait servir comme engrais et amendement, étant transpontrait servir commo engrais et amendement, etant trans-portée dans l'étage inférieur de ma bâtisse pour y être mé-langée avec les déjections qui s'y tronveront, et qu'elle sorte de terre conviendrait pour recevoir ces engrais, après le mélange, au printemps prochain. St. Alexandre, Comté de Kamouraska.

10. Chez Wm. Evans, Grainetier, Montréal. 20. Oui. 30. Environ une piastre le minot. 40. Je vous couseille de prendre les gros Berkshires. S'adresser à A. Mousseau, Berthier, ou aux autres éleveurs, qui sont nombreux,—voir annonces. 50. Oni, mais il faudrait la faire sécher Mettez là de suite en gros tas, dans un endroit qui s'égoutte bien et à l'hiver après les gelées, cassez par morceaux avec un pic, puis étendez par petites couches dans votre cave.

Cet engrais sera très-puissant, dans toutes espèces Vous pouvez ainsi doubler vos engrais en qualité et en quantité. Mais plus les terres noires seront sèches, plus le mélange avec les engrais liquides sera précieux.

Seriez-vous assez bon pour me laisser savoir quel est le prix d'une paire de cochons Essex et de qui je pourrais en avoir i

Rue Fleurie, St. Roch, Québec.

Je conseille d'acheter des Berkshires, puisqu'il n'y avait pas d'Essex à l'Exposition, et que je ne saurais recommander d'aller en chercher à Ontario.

M. A. Mousseau de Berthier a eu le ler prix pour des Berkshires qui sout vraiment magnifiques. Il les vend à des prix raisonnables.

Fermes les mieux tenues.

COMTÉ DE BEAUCE.

Au dernier concours des fermes les mieux tennes qui a en lieu pour le comté de Beauce en Août dernier, les personnes dont les noms suivent ont obtenu des prix, savoir:

CONCOURS DE COMTÉ.

1er prix \$50. George Nadeau, St. Joseph: 2010 prix \$40. Augustin Corriveau, St. Elzéar: 3000 prix \$30. Etienne Lessard, St. Elzéar: 4000 prix \$20. Philippe Richard, Lambton: 5000 prix \$10, Isidore Bacon, St. Elzéar.

CONCOURS DE PAROISSES,

CONCOURS DE PAROISSES,

St. Joseph.—ler prix \$10, Vital Poirier; 2nd prix \$8, Jos.
Doyon; 3me prix \$6, Narcisse Drouin. Ste. Marie.—ler prix
\$10, Charles Barbean; 2nd prix \$8, Henri Duchesnay; 3me
prix \$6, Edouard Moreau; 4me prix \$4, Etienne Gosselin.
\$1. Elzear.—ler prix \$10, Damase Tradelle; 2nd prix, \$8,
Alex. Pageot; 3me prix \$6, Laurent Lessard; 4me prix \$4,
Thomas Lessard. St. Côme de Kennébec.—ler prix \$10,
William T. Hughes; 2nd prix \$8, David Catheart; 3me prix
\$6, Joseph Thompson; 4me prix \$4, Alexander Rainey,
Lambton.—ler prix \$10, Damase Robert; 2nd prix \$8, Célestin Carrier; 3me prix \$6, François Andet; 4me prix, \$4,
Ferdinand Roy. Aylmer.—2me prix \$8, Ignace Royer; 3me
prix \$6, Antoine Conture; 4me prix \$4, Lonis Paradis.
Forsyth.—2nd prix \$8, Siméon Lachauce. Shenley,—3me
prix \$6, Gaspard Bozier. St. Fréderic.—2me prix \$8, George
Lessard.—Certifié correct.

\$1, Joseph, Beauce, 15 Sept. 1877. Z. Vézina, Sec.-Trés.

St. Joseph, Beauce, 15 Sept. 1877. Z. Vézina, Sec.-Trés.

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

ler prix, Octave Limoges; 20 prix, Jean-Bite Waddle, 3e prix, Emery Fere, 4e prix, Charles Champagne; 5e prix, William Morin.

Pour le parti de labour, tenu à St. Benoit, le 18me jour d'octobre, 1877, sur la ferme de M. Wm. Inglin. Classe supérieure ouverle aux compétileurs de contes les origines

ayant obtenu des prix ou non dans les partis de labour de celle Société:

1er prix, Thomas Dobie; 20 prix, Renj. Lanrin; 30 prix, François Renand; 40 prix, Robert Dobie; 50 prix, James Greer; 60 prix, Dannaso Boilean.

Première Classe.-Cette classe est ouverte à tous les compétiteurs de toutes les origines qui n'ont pas obtenu de prix dans aucun parti de labour du Comté:

1er prix, Stanislas Charbonneau; 2e prix, Jovide Waddle; 3e prix, Léon Boileau; 4e prix, John Inglin; 5e prix, John Morrin.

Deuxième Classe.—Cette classe est ouverte à tont jeune homme au-dessous de dix-huit au. u'il aut eu des prix ou non :

Ter prix. Robert Hamilton; 2e prix, Jérémie Palement; 3e prix, Olivier Meloche; 4e prix, Robert McKreth.

Entretien des routes.

Une des principales marques qui révèlent à l'étranger la prospérité agricole d'un pays qu'il traverse, réside certainement dans la manière dont ont été construites et dont sont entretennes les rontes dans tontes les saisons de l'année. La vue des habitations dans les cantons où les routes sont tennes en bon état fait deviner l'aisance chez ceux qui les habitent, mais la vue des terres à elle seule pronve cette aisance d'une manière évidente. Mais par contre, si vous entrez dans un canton où les chemins mal faits, mal entretenus, présentent un bourbier perpétuel et impraticable peudant la plus grande partie de l'année, vous pouvez vous attendre à rencontrer partout des figures qui accusent la misère ; le préjugé de cette misère s'accentuera plus encore lorsque vous entrerez dans les habit tions, et cette misère s'expliquera d'elle même lorsque vous vous trouverez en présence d'un misérable bétail et de champs couverts de tout autre chose que de denrées vendables. Et cependant, ni les bras, ni les matériaux ne manquent nulle part pour construire de bonnes routes qui permettraient dans les campagnes, d'atteintre en toutes saisons, les routes principales et des debouchés plus que suffisants. Il existe bien peu de contrées où la pierre, cette matière première par excellence pour la confection de honnes rontes, et la seule qui suffise pour leur entretien fait défaut, et si elle marque en quelques lieux, ces lieux ne se trouvent certainement pas dans la Province. Il suf-

firajt à chaque habitant de transporter les cailloux et les roches qui gisent sur ses terres, sur les bords du champ, pres du chemm qui le dessert. de casser lui-même, on de faire casser par les brasinntiles, dans la saison morte, cet amas de pierres, et de les employer à la saison convenable.

Notre figure No. 1 donne une excettente gra-



Fig. 1. Casseur de plerres en travall.

vure montrant un tas de roches, dont une partie deja brisee, est cordee regulièrement. La pierre non cassée se trouve dans l'état neglige où l'a laissée la charrette, lors du déchargement. Un homme armé de son marteau, est occupe à continuer son travail. En arrière, on voit le champ dans lequel ont éte ramassées les pierres. L'onvrier est assis sur une caisse comme un roi sur son trône, et à le voir, il nous semble qu'il ne doit pas se fatiguer outre mesure dans ce labeur d'une si grande utilité generale.

La fig. 2 montre la forme du gros marteau dont



Fig. 2 Gros marteau pour casser les pierres.

on se sert pour casser les grosses pierres, et la fig. 3 donne celle du petit marteau employe pour ré-



Fig. 3. Petit marteau pour casser les pierres.

duire les gros morceaux et les plus petites pierres en fragments onvenables pour être étendus sur la route. Ces fragments doivent pouvoir passer dans un anneau de 2 ponces de diamètre.

Il est certain que si tons les cultivateurs s'associaient dans la pensée d'un intérêt commun pour entretenir de cette mamère les rontes qui les desservent, ils y tronveraient pour eux mêmes de grands avantages, et l'agriculture du pays en éprouverait un progrès considérable.

Règlements concernant le Concours d'Eloquence Française

Etabli par l'Institut Canadica de Quebre.

ART. I.—L'Institut-Canadien de Quebec, grâce à la gené-rosite de l'un de ses membres, ouvre un deuxieme concours d'eloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. H.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plus cachetes au secre-taire-archiviste de l'Institut-Canadieu; le premier conte-nant son travail et une epigraphe; le second, la décharation signé que l'ouvrage est inclif, avec la reproduction de l'épi-graphe suslite suivie du nom de l'auteur et de l'indication

de sa demeure.

Altr. III.—Les juges de l'ouvrage seront: l'Hon J. O. Beaubien, le docteur Hubert LaRue et Siméon Lesage, écr;

ils décideront d'après le mérite absolu. Ant. IV.—Les laureats seront proclamés en séance solemelle de l'Institut et recevront soit un seul prix de cent

nene de l'institut et réceviont soit un seur prix de cent pussires, soit un premier prix de soixante-quinze pussires et un deuxième prix de vingt-eniq pussires. Aut. V.-Xul n'est exclu du concours, si co n'est celui qui, d'uno manière ou d'uno autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du hauréat. Aut. VI.-Le sujet du concours sera: Eloge de l'agricul-ture. Co qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de l'y faire progresser. Par ordre,

ACHILLE LARUE, Sec.-Arch.

Constitution de l'Union Agricole Nationale

Votée par la Convention du 13 Sept. 1876.

I. Derise.-1. Comme deux des principaux liens de notre Union sont la Religion et le Patriotisme, notre devise est:

II. Butn de l'Union.-1. Améliorer la condition matérielle et intellectuelle de la classe agricole.

Amener les cultivateurs à agir de concert pour surveiller leurs intérèts, avancer leur cause et se protèger mutuellement.

3. Favoriser parmi eux la bonne entente et la véritable

fraternité.
4. Diminuer le nombre des procès en faisant sonnettre. autant que possible, les difficultes a des arbitres pris parmi les membres de l'Union.

5. Travailler à faire n-pecter et mettre en vigueur toutes

lois et ordonnances utiles à l'agriculture

6. Favoriser une éducation chrétienne et pratique par tous les moyens possibles. 7. Combattre energiquement le luxe, l'ivrognerie et tous

7. Combattre énergiquement le laxe, l'ivrognerie et tous les désordres qui missent au bonheur du peuple.

8. Conserver et faire respecter les principes de foi et de morale sur lesquels repose le salut de notre nationalité.

111. Caracter de l'Union.—1. Il est parfaitement entendu que l'Union Agricole Nationale est et devra toujours rester indépendante de toute coterie politique; chacun de ses membres gardant toutefois la liberté de professer et soutenir individuellement les opmions de son choix. Les discussions politiques sont formellement bannies des réunions, a moins qu'il ne s'agisse d'une question affectant directement les intérêts agricoles.

2. L'Union Agricole n'est pas et ne vent pas devenir une

L'Union Agricole n'est pas et ne vent pas devenir une

2. L'Union Agricole n'est pas et ne vont pas devenir une société secrète, demeurant en cela fidele et soumes aux prescriptions de l'Eglise Catholique; ses officiers n'en sont pas moins tenus en honneur de garder scrapuleusement les secrets d'administration qui peuvent leur etre confies.

1V. Composition de l'Union. -1. Les membres de l'Union se recrutent parmi les cultivateurs de la Province de Québec. Par cultivateurs on entend les personnes qui appartiennent à la classe agricole ou qui ont des interêts majeurs dans l'agriculture. Les Curés ex-aficio sont présidents honoraires des cercles qui se forment dans leurs paroisses respectives.

2. L'Union Agricole Nationale comprend: 10. les Cercles Locaux; 20. la Convention Agricole Nationale: 30. le Comité Exécutif.

mite Executif.

10. Cereles Locaux. - 1. Dans chaque paroisse ou canton de cette Province, les membres de l'Union doivent se former en Cerrles Agricoles conformément aux dispositions ei-apres Choncées. Il n'est pas nécessaire qu'une personne reside dans une paroisse ou cauten pour être admise membre du Cercle de tel paroisse ou cauton.

2. Il fant au moins dix membres pour former un Cercle

Agricole de paroisse ou cauton.

S. Chaque Cercle est connu sous le nom de Cercle Agri-

cole de hom de la paroisse ou canton).

4. Nul Cercle n'a d'existence régulière à moins d'être officiellement reconnu par le Comité Exécutif.

5. Avec l'autorisation du Comité Exécutif il peut être formé plus d'un Cercle dans chaque paroisse ou canton.

6. Chaque cercle choisit annuellement et au sorutin secret.

6. Chaque cercie enoist annuellement et au soutri societ
à défant d'umanimité, les officiers suivants pris parmi ses
membres, savoir: un President, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier, et un Censeur.
7. L'élection d'un membre pour représenter le Cercle à la
Convention se fait en même temps et de la même manière.
8. La même personne peut êtrechoisie comme officier d'un
Cercle et comme membre de la Convention Agricole.
9. Ces divers élections ont lien dans le cours du mois de
lanvier de chaque muitée.

Janvier de chaquo année

10. Le Président préside aux assemblées du Cercle et en

est le chef.

11. Le Vice-Président agit au lieu et à la place du Prési-

dent chaquo fois que requis.

12. Lo Secrétaire tient procès-verbal de tontes les assemblées, est dépositaire des archives, et fait la correspondance, immédiatement après l'élection annuelle il doit transmettre au Censeur de l'Union les noms des officiers élus, le nom au long et l'adresse de la personne choisie comme membre de la Convention, et un rapport des opérations du Cercle pour

la Convention, et un rapport des operations du Cercle pour l'année précédente.

13. Le Trésorier est le dépositaire des fonds mis à la dis-position du Cercle tant ceux prélevés par le Cercle pour ses propres besoins que ceux imposés par la Convention pour les lins générales.

14. Le Censeur veille à ce que la constitution soit en tout fidelement observée; s'enquiert de la moralité et de la qua-lification deservée; s'enquiert de la moralité et de la qua-

lification des personnes aspirant à devenir membres; voit à co que l'honneur et la dignité de l'Union ne scient pas com-promis par la conduite des membres du Cercle, et travaille faire régner l'harmonie et l'entente parmi les membres du

dit Cercle. 15. Pour être admis membre d'un Cercle il faut signer une adhesion A la constitution et êtro accepté par les trois quarts des membres présents à une assemblée régulière et ce sur la motion du Censeur, laquelle motion est toujours votée au Scrutin Secret. 16. Chaque Cercle doit se réunir au moins 4 fois l'an. 17. Les assemblées sont convoquées par aunouce, par avis

17. Les assemblées sont convoquées par annonce, par avis verbal ou par ajournement.

18. Tous les Cercles Agricoles sont sons le contrôle et la direction du Comité Exécutif.

20. Conrention Agricole Nationale.—1. La Convention Agricole, composé, des représentants élus par les divers Cercles locaux régulièrement organisés et de membres à vie, so reunit une fois l'au, au lien et à l'époque choisis par elle à la fin de chaque session annuelle.

2. La Convention élit annuellement parmi ses membres et au scrutin secret à défaut d'unanimité, les officiers suivants, savoir: Un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et un Censeur. Ces officiers sont toujours réélégibles. réclégibles

3. Elle choisit aussi commo chapelain de l'Union un prê-tre, (qu'il soit membre ou non) qui reste en office durant son bou plaisir.

4. Le chapelain de l'Union assiste et à voix aux délibéra-tions de la Convention.

tions de la Convention.

5. Les cinq officiers mentionnés à l'article 2 composent le Comité Exécutif de l'Union. Le choix d'une personne comme membre du Comité Exécutif rend telle personne membre à vie de la Convention, pourvn qu'elle continue de faire partie d'un cercle.

6. La Convention, lors de sa session annuelle, reçoit et discute le rapport du Comité Exécutif; traite les divers questions ayant rapport à l'agriculture, et adopte toutes mesures jugées favorables aux intérêts de l'Union. Elle trace le programme que devra suivre le Comité Exécutif. trace le programme que devra saivre le Comité Exécutif pendant la vacance et passe à cette fin toutes résolutions on oplonnances conformes à la constitution. La constitution no peut être amendée que par un vote des trois quarts des membres présents; et pour qu'un amendement puisse être présenté il faut qu'avis en ait été donné au Comité Executif an moins trois mois avant l'ouverture de la session annuelle de la Convention.

annuelle de la Convention.

7. La Convention peut imposer une contribution annuelle de 25 centins aux membres de l'Union et déterminer l'emploi a faire de telle contribution.

20. Comulé Exécuty.—1. L'administration des affaires de l'Union est confice au Comité Exécutif composé comme ditail des la composé comme ditail des la composé comme de la

ci-dessus.

2 Le Président comme chef de l'Union, préside aux séances de la Convention, et aux travaux du Comité Exécutif; il pent convoquer une session spéciale de la convention, quand urgente nécessité de telle session lui est démontrée.

3 Le Vice-Président agit au lieu et place du Présideut, chaque fois que requis.

4. Le Secrétaire tient procès-verbal des séances de la can-

vention, et des opérations administratives du Comité Exécutif; il est gardien des archives et fait la correspondance.

5. Le Trésorier est dépositaire des fonds de l'Union; il recouvre la contribution annuelle par l'entremise des trésoriers de Cercles locaux, et fait les paiements sur l'ordre du l'résident, contresigné par le Serétaire.

6. Le Censeur veille au maintien de la constitution. C'est

6. Le Uenseur veille au maintien de la constitution. C'est à 1m que sont référées les demandes de nouveaux Cerrles désirant être recomms. C'est aussi lui qui préside à la véri-tication des pouvoirs de chaque personne, qui désire prendre son siège comme membre de la Convention ses décisions à cet égard penvent toutefois être revisées r la dite Con-vention.

vention.

7. Les membres du Comité Exécutif, ne sont pastenus de se réunir en assemblée pour adopter une résolution régulière; il suffit pour régulariser une résolution qu'elle soit transmise, par la poste ou antrement à chaque membre du dit Comité et qu'elle reçoive l'approbation de trois l'entre cur.

dit Comité et qu'elle reçoive l'approbation de trois Jentro eux.

8. Les vacances qui surviennent dans le Comité Exécutif, pendant que la Convention ne siège pas, sont remplies par le Comité lui-même et les personnes pour remplir les charges ainsi vacantes prises parmi les membres de la dite Convention. Les personnes annsi nommées par le Comité Exécutif, ne restent en office, que jusqu'a la session suivante de la Convention, mais deviennent membres à vie de la dite Convention de la même manière, que si elles avaient été nommées par cette dernière. Le Comité Exécutif est l'organe de la Convention et exerce comme tel l'autorité dans l'Union.

PUnion.
50. Dispositions direrses.—1. La fête patronale de l'Union est la St. Jean-Baptiste.
2. Le quorum dans les assemblées de Cercles locaux est de cinq: dans les scauces de la Convention il est de dix.
3. Tonte infraction à la Constitution de la part d'un membre ou d'un Cercle rend tel membre ou tel Cercle sujet à être privé des droits et priviléges que cette même Constitution lui assure.
4. Chaque fois que les intérêts de l'Union l'exigent le Co-

tution lui assire.

4. Chaque fois que les intérêts de l'Union l'exigent le Comité Exécutif peut autoriser la co-opération de tous les Cercles Locaux, compris dans une certaine portion de territoire définie et désignée comme Région Agricole.

Les abeilles.

isuites

Avant l'essaimage, plusieurs œuvres sont élevées. Ce n'est pas toujours à cause du trop grand nombre d'abeilles qu'elles essaiment. La grande chaleur y est pour quelque chose. Dans l'intervalle, un certain nombre de cellules royales ont été construites, afin qu'une nouvelle reine puisse remplacer aussitôt l'ancienne reine qui vient de laisser la ruche, à la tête d'un essaim. Celle-ci, avant de sortir, parcourt d'abord les rayons d'une manière inquiete; son agitation se communique aux autres abeilles, puis une commotion s'en suit. Les abeilles se bourrent de miel, puis quelques unes d'entre elles sont envoyées comme éclaireurs, afin de choisir l'endroit ou l'essaim s'arrêtera, puis enfin, elles sortent de la ruche en masses continues. Au milieu d'elles se trouve la reine qui, d'ordinaire, s'élève dans les airs et est environnée de l'essaim. Quelquefois la reine tombera dans l'herbe et se perdra. Alors l'essaim retournera à la ruche dont il est sorti. L'essaim qui possède sa reme se pose quelque part; il est alors sacile de le faire entrer dans une ruche vide, que l'on tient renversée à cet effet. On a compté jusqu'à trente essaims d'une même ruche dans une saison; mais quelques uns de ces essaims provenaient de la seconde génération.

D'ordinaire la fertilisation de la reine à lieu en juin; bientôt après, les bourdons seront tous massacrés. S'il n'ŷ a point de reine, ou si la reine ne donne que des œnss mâles, les bourdons seront conservés plus longtemps. Les abeilles se jettent sur les bourdons, qui sont sans défense. Elles les perceront dans les intestins au moyen de leurs dards empoisonnés, puis elles se tordront sur ellesmêmes de manière à se dégager sans se blesser.

Les réglements sanitaires de la ruche sont bien surprenants; rien de sale ou d'offensant n'y restera, si les abeilles penvent s'en débarasser. On a vu de gros insectes qui s'étaient introduits dans la ruche et qui avaient été complètement recouverts de propolis, au point de les faire disparaître tout à fait. Il en est de même des fentes par où l'humidité on le froid pourraient s'introduire. Elles seront complètement sermees au moyen du propolis.

Pour faire la ventilation, les abeilles se placeront par lignes, de l'entrée jusqu'aux parties les plus éloignées de la ruche: puis, par un mouvement uniforme et régulier de leurs ailes, elles établiront des courants d'air frais qui purifieront la ruche.

Une garde se tient toujours à l'entrée pour en exclure les ennemis. Cependant il arrive que des insectes y pénètrent sans être aperçus. Ils font alors des ravages considérables. Ainsi l'on a trouvé dans des ruches l'insecte représenté par les figures suivantes. En le disséquant on en a extrait une grande cuillerée de miel. D'autres insectes font également de grands dégats.

Les abeilles sont de petites créatures très vindicatives quand elles sont troublées par quelque accident ou par quelque fait de malveillance. Jamais elles ne chercheront à nuire à qui que ce soit, à moins qu'elles ne soient provoquées, mais elles se vengeront certainement quand une attaque injuste se produira.

On a vu souvent des essaims entiers livrer des batailles en règles à d'autres essaims, mais la cause de ces démèlés est presque toujours la compétition pour un nouveau domicile, ou la conquête d'un domicile occupé.

Qu'un apiculteur se montre négligent en ce qui concerne quelque partie de son rucher, et cela suffira pour mettre toute la population en revolution: les abeilles qui découvrent les magasins à miel en prennent possession sans scrupule, et se livrent sans pudeur au pillage le plus éhonté et le plus effréné.

On peut du reste constater chez elles des instincts pillards; quelques-unes se constituent en espèces de silons de profession; d'autres deviennent des voleurs de grands chemins. Huber, et nombre d'autres apiculteurs distingués font mention de bon nombre de mésaits des abeilles voleuses tels que le suivant:

Une abeille flaneuse aperçoit une autre abeille chargée de butin qui se rend en toute hâte au logis; aussitôt elle se précipite sur cette dernière et la force à lui livrer son trésor. Il est nécessaire, pour la voleuse, d'agir de ruse, car le miel, objet de sa cupidité, ne se trouve pas chez la pauvre attaquée à la portée de la ravisseuse; il se trouve dans une espèce de poche ménagée à l'intérieur de son corps, en sorle qu'il serait impossi-ble à celle-ci de l'enlever sans réduire entièrement l'autre. Cependant, la voleuse ne cherche pas à tuer sa victime, mais elle semble lui adresser les mots sacramentels des voleurs de grands chemins : "La bourse ou la vie", et généralement elle réussit à se

faire livrer le trésor envié. Dans ce cas, l'abeille dépouillée s'échappe sans autre insulte, et la voleuse se contente de jouir du fruit de son larcin.

Nos chères petites abeilles, avec toute leur sagessèret leur vertu, ne sont pas exemptes de travers, et leur tendance au brigandage n'est pas le moindre. Souvent elles se livrent à une licence effrénée, et s'enivrent du jus fermenté des fruits mûrs, au point qu'on peut parfois les voir se roulant sur le sol dans un état complet d'intoxication.

On trouve dans l'histoire des abeilles des exemples vraiment touchants de fidélité, et il est surtout remarquable de voir leur attachement pour leur Reine, attachement qui semblerait devoir s'expliquer plus naturellement chez l'homme que chez les animaux, ou plutôt chez les êtres aussi infimes. Des autorités en fait d'apiculture prétendent que lorsqu'une Reine est morte. l'essaim caresse ses restes pendant plusieurs jours comme s'il espérait par là pouvoir la rappeler à la vie. Alors, quelsque soient les efforts faits pour les exciter par un surcroît de nourriture, les abeilles se refusent à manger et se laissent mourir de faim dans la quatrième journée.

Quand une Reine veut faire une périgrination dans la ruche, elle est toujours accompagnée d'une garde dont l'effectif n'est jamais déterminé. Ce n'est pas en effet un corps de garde organisé: toutes les abeilles qui se trouvent sur son parcours semblent se lever à son passage pour lui faire honneur ou la protéger, mais elles laissent constamment la place à d'autres qui se succèdent sans cesse, et dès que la Reine a passé, elles retournent à leurs occupations habituelles et

respectives.

L'instinct des abeilles défie toutes les idées que nous nous complaisons à nous former de ce que l'on est accoutumé d'appeler intinct: il se plie aux circonstances, surmonte les obstacles nouveaux et inattendus, profite de l'expérience acquise; il emploie des moyens temporaires et les rejette dès qu'ils deviennent inutiles, et tout cela avec une perspicacité qui ressemble merveilleusement à l'usage de la raison. Il est sans doute difficile de tracer une ligne de démarcation entre l'instinct et le raisonnement quand nous étudions consciencieusement tous ces détails, tous les effets produits par des causes qui paraissaient amenées, ou dont on a calculé toutes les conséquences pour amener les effets. Il est étonnant de trouver parmi les insectes, parmi les espèces qui semblent rejetées si loin dans l'ordre animal par les naturalistes, des facultés intellectuelles qui se rap prochent tant du don divin de la raison dont nous nous complaisons à croire que la Providence a exclusivement gratifié notre espèce pour lui donner la royauté sur les autres créatures. Mais il est juste aussi de dire que parmi les insectes, il n'existe guère que les abeilles et les fourmis qui offrent des exemples d'organisations aussi parfaites.



